

## Vieux temps, vieilles choses

"Colligite fragmenta ne pereant—Joan, VI-12"

(Recueillons les miettes avant qu'elles ne se perdent)

### Un précurseur, chez nous, des sciences agricoles

L'ABBÉ LÉON PROVANCHER, naturaliste, 1820-1892.

Au moment où les étudiants de nos trois collèges provinciaux d'agriculture vont subir leurs examens sur les diverses sciences et pratiques de l'agriculture moderne, il ne nous paraît pas inopportun de rappeler ici la mémoire de celui qui fut chez nous un véritable précurseur de plus d'une science aujourd'hui appliquée à l'agriculture et, aussi, de plus d'une pratique agricole. Citons, en particulier, l'entomologie, les cultures potagères et fruitières, la greffe, etc., etc.

Nous empruntons à M. le chanoine V.-A. Huard, disciple et continuateur de l'œuvre de M. l'abbé Provancher, les notes biographiques suivantes que nous trouvons dans "l'Almanach de l'Action Catholique de 1923." On sait que M. le chanoine Huard est le directeur, depuis trente ans, du "Naturaliste Canadien", fondé par l'abbé Provancher, en 1868.

Ajoutons que ce dernier repose depuis 1892 dans l'église paroissiale du Cap-Rouge. Eut-il pu prévoir qu'un jour cette paroisse serait dotée de la ferme expérimentale que dirige avec le talent et la vigilance que l'on sait le Dr Gustave Langeller, que le savant naturaliste eut choisi encore avec plus de plaisir le lieu de la retraite où il passa les dernières vingt années de sa vie.

L'ABBÉ LÉON PROVANCHER, naturaliste, 1820 à 1892, Bécancourt, Nicolet, Saint-François-de-Beauce, Grosse-Île, Saint-Gervais, Saint-Victor-de-Tring, l'Isle-Verte, Saint-Joachim, Portneuf et Cap-Rouge.

Léon Provancher naquit à Bécancourt (Nicolet), le 10 mars 1820. Après avoir passé son enfance dans cette vieille paroisse rurale, il commença en 1834 ses études classiques au collège de Nicolet. Ce fut là que se manifesta d'abord son goût pour l'histoire naturelle, grâce à certain livre traitant incidemment de botanique et qui lui tomba sous la main. Mais quand il voulut reconnaître sur des fleurs vivantes les divers organes dont il était question dans son livre, il échoua tout à fait, et ne put même trouver en cette affaire aucun secours parmi le personnel du Collège. Il y avait pourtant là des hommes de grand talent, et l'institution, alors comme aujourd'hui, était haut cotée dans le pays. Mais cela fait voir qu'à cette époque, voilà trois quarts de siècle, les préoccupations n'allaient guère dans notre pays du côté des sciences naturelles.

Le jeune Provancher termina son cours d'études en 1840, et embrassa aussitôt l'état ecclésiastique au même collège de Nicolet. Tout en étudiant la théologie, il y fut professeur, achevant son professorat par la classe de rhétorique où il succéda à l'abbé Lafleche, la gloire future du siège épiscopal de Trois-Rivières.

Nicolet faisant encore partie en ce temps-là du diocèse de Québec, le jeune Provancher vint recevoir, en compagnie de quatre autres lévites, dans la cathédrale de Québec, l'ordination sacerdotale, le 12 septembre 1844. Des cinq ordinands, deux reçurent, plus tard, la consécration épiscopale: Mgr J. Langevin, évêque de Rimouski, et Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke.

De 1844 à 1847, l'abbé Provancher fut vicaire à Bécancourt, sa paroisse natale, à Saint-François de Beauce—qui avait alors pour curé M. L.-E. Bois, l'érudite bien connu parmi les amateurs de l'histoire nationale,—et à Sainte-Marie de Beauce.

En 1847, il fut l'un des 42 prêtres (dont fut aussi le futur cardinal Taschereau) qui se succédèrent à la Grosse-Île après des immigrants d'Irlande en proie au typhus. Près de la moitié de ces missionnaires y contractèrent l'épidémie, et quatre en moururent.

Après une nouvelle année de vicariat à Saint-Gervais, M. Provancher fut chargé de la nouvelle cure de Saint-Victor de Tring—où il débuta dans l'art de la greffe, d'ailleurs sans succès aucun. Quatre ans après, en 1852, il fut transféré à la cure de l'Isle-Verte, et deux ans plus tard, en 1854, à celle de Saint-Joachim (Montmorency).

M. Provancher passa huit années à Saint-Joachim, de 1854 à 1862. Il y allongea l'église, qu'il "assura" pour la première fois, et surtout il y introduisit, dès son premier hiver, l'usage des poêles! Car nos pères ne s'étaient pas avisés qu'il fût possible de chauffer les églises.

Ce fut à Saint-Joachim que l'abbé Provancher commença sa carrière de naturaliste et de publiciste, par la publication de son *Traité élémentaire de Botanique*, en

1858, et d'un *Tableau chronologique et synoptique de l'histoire du Canada*, en 1859.

De 1862 à 1869, M. Provancher fut curé de Portneuf.

Ce fut à Portneuf, à la fin de l'année 1862, que M. Provancher publia sa grande œuvre d'une *Flore canadienne*, la première qui ait été publiée au Canada. La même année, 1862, fut encore celle de la publication du *Verger canadien*, aussi le premier ouvrage du genre qui ait paru au Canada, et qui devait arriver en 1885 jusqu'à sa 5e édition.

Toutes ces entreprises n'étaient pas cependant les seules dont s'occupait le curé de Portneuf. Il travailla même à former dans sa paroisse une compagnie de milice, et il y établit une pépinière considérable! Enfin, en 1868, il y commença la publication du *Naturaliste canadien*, qu'il rédigea vingt années durant—période qu'il m'a été donné de prolonger jusqu'ici de trente autres années.

En 1869, il quitta le saint ministère et s'établit d'abord à Québec, puis au Cap-Rouge, où s'écoulèrent les vingt dernières années de sa vie.

\* \* \*

Ces vingt dernières années de la vie de Provancher furent encore remplies d'œuvres et d'occupations variées.

Je ne ferai que mentionner ici: sa collaboration régulière à la *Minerve*, important journal de Montréal, jusqu'en 1870; ses voyages aux Petites-Antilles, en Europe et en Orient, et les deux pèlerinages canadiens à Jérusalem qu'il organisa et dont il dirigea l'un personnellement; ses publications de piété; son volume sur les Mollusques de la province de Québec; son cours élémentaire d'histoire du Canada pour les écoles; enfin, sa fondation, en 1888, de la *Semaine religieuse de Québec*, qu'il confia à d'autres mains au bout de quatre mois, et qui accomplit présentement sa trente-cinquième année.

Mais ce fut au milieu de tout cela, et au cours de cette vingtaine d'années, que l'abbé Provancher exécuta son œuvre gigantesque d'entomologie. Ce que personne avant lui n'avait osé entreprendre: la description de toutes les espèces d'insectes d'un pays, il l'entreprit pour la province de Québec, et faillit l'exécuter en son entier. Ce fut la *Petite Faune entomologique du Canada*, où il a décrit, y compris trois ou quatre centaines d'espèces jusque-là inconnues à la science, toutes nos espèces de Coléoptères, d'Hémiptères, d'Orthoptères, de Névroptères et d'Hyménoptères. Cela représente quatre volumes compacts, d'environ 2000 pages en tout. Deux autres volumes, où il aurait traité des Diptères et des Papillons, auraient complétés cette œuvre unique et monumentale, si les ressources ne lui avaient manqué pour en organiser la production.—Comme, d'autre part, il avait aussi traité, ailleurs et en détail, des Plantes, des Mammifères, Oiseaux, Pois-

sons et Reptiles, on peut dire qu'il a laissé une histoire naturelle à peu près complète de la province de Québec.

Le court aperçu qui précède suffit à indiquer à quel point l'abbé Provancher a fait au Canada œuvre de pionnier, et montre que peu d'hommes ont jamais fait preuve d'autant d'initiative.

L'abbé Provancher mourut après une courte maladie, le 23 mars 1892, dans sa soixante-douzième année. Il fut inhumé dans l'église paroissiale du Cap-Rouge.

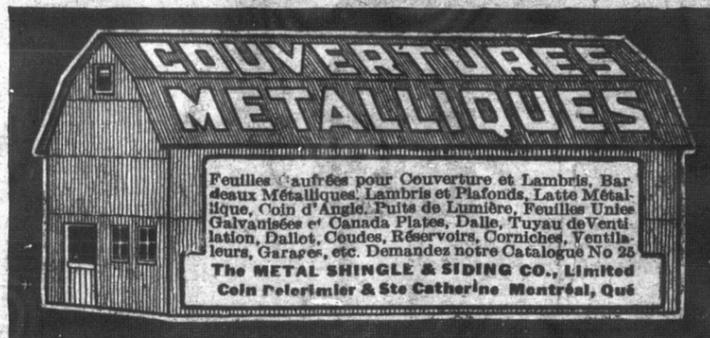
Il peut être intéressant d'ajouter que les deux revues qu'il a fondées, la *Semaine religieuse de Québec* et le *Naturaliste canadien*, sont encore en pleine existence, trente ans après sa mort.—Sa bibliothèque scientifique fait aujourd'hui partie de la bibliothèque du Palais législatif de Québec.—Quant aux trois collections entomologiques qu'il avait formées, l'une est conservée au Collège de Lévis, et les deux autres au Musée de l'Instruction publique de Québec.

Chanoine V.-A. HUARD.

## UNE GRANDE OFFRE AUX HERNIEUX

5.000 personnes qui souffrent de la hernie recevront Plapao à l'essai et le livre de M. Stuart sur la hernie absolument gratis

La merveille du jour—que des milliers de victimes emploient à l'heure actuelle. Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART ont obtenu la médaille d'or à Rome et le grand prix à Paris. Prenez la résolution de mettre de côté votre vieux bandage à torsure. Cessez de vous miner la santé avec ces bandes d'acier et de caoutchouc. Les PLAPAO-PADS sont doux comme du velours, faciles à poser et coûtent bon marché. Ni courroies, boucles ou ressorts attachés. Faites demander dès aujourd'hui PLAPAO D'ESSAI GRATUIT. Nous croyons au vieux adage: "Ne craignes jamais de mettre vos articles à l'essai," donc n'envoyez pas d'argent—simplement votre nom et adresse à PLAPAO LABORATORIES, 2677 Stuart Bldg., St. Louis, Mo. E. U.



## Vers l'Ouest par Bateau et Chemin de Fer

Confort durant tout le voyage

LA traversée des Grands Lacs offre une agréable diversion au cours d'un voyage dans l'Ouest par voie du Pacifique Canadien. Les beaux navires de cette compagnie, l'"Assiniboia" et le "Keewatin", quittent Port-McNicoll deux fois par semaine, tandis que le "Manitoba" part d'Owen-Sound, une fois tous les sept jours seulement. Tous trois naviguent sur la baie Georgienne, le lac Huron, la rivière Ste-Marie et le lac Supérieur, jusqu'à Port-Arthur et Fort-William.

### Une Magnifique Croisière de Deux Jours-Navires luxueux Paysages pittoresques

A part la satisfaction personnelle de voyager sur le train le plus rapide du Canada—le "Trans-Canada Limited"—les voyageurs trans continentaux ont le privilège de passer par les Grands Lacs.

Demandez aux agents du Pacifique Canadien de vous fournir de plus amples renseignements au sujet de ce service

## Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

## LA I

Consultations lég

Avis important.—Nés peuvent bénéficier de renseignements doit pondant est abonné; 20 tin; 30 Nos avocats conaires, usuelles, concern cas extraordinaires, ou entre le correspondant et diate, par lettre, nos avo

NOUVEAU CHEMIN R.).—Q. Un cultivateur d'une ferme au bout de chemin de front sur le b Le chemin existe depuis mais la corporation ayant tenu le rivage, la ter et le chemin en est passable depuis. Le col les très fortes dépenses la reconstruction du viemer celui-ci et de const chemin à deux acres de l tribuables intéressés pe ter à cette décision et réclamer une certaine i terrain nouveau qu'il fe leur propriété pour trace min?

R. Le conseil a certain passer un règlement po chemin et en étudier un lement dans ces cas, et é sitions du Code municip été détaché d'une propri qui est le propriétaire borne. Quant à savoir s chez qui passerait le no font le droit de réclamer conséquence la chose no ment légitime. En effet s'approprier un terrain trui sans indemnité pe qu'il lui cause. Cette i être fixée sans connaître rain et l'endroit où la c'est à notre correspon resses à faire les dem pour obtenir une évalu sonnable pour la vente d requise par la Corporati ment d'une nouvelle toi

INSPECTEUR ET TION.—(Réponse à A. seraient les conséquenc de voirie, non encore t dait contre un particulle cuter certains travaux? Comment cet inspect serment?

R. Il est clair en effet nicipal, inspecteur de v être assermenté pour ex charge. En effet, l'artic nicipal est absolument. Cet article déclare: " fonction, tout officier. " ter serment d'office, e " jours qui suivent l'avi " Ce serment est prêt " contenue dans l'artic " le faire il est censé av " la charge à laquelle il " sujet aux pénalités " refus.

Mais dans le cas où voirie n'a pas rempli c actes qu'il fait par sa q nicipal sont-ils nuls? tous les actes qu'il fait cielle sont valides. V notre confirmation l'ai nicipal:

Art. 136, C. M.— " écrit ou procédure ex " officielle par un offic " détient sa charge ill " être invalidé par le se " illégal de cette charg Maintenant, devant mentation? Nous n'a l'article 7 du Code m très directement à cet Art. 7, C. M.—"T " par les dispositions d " être prêt devant un " le protonotaire, le gr " Circuit, le greffier d " trat de district, un " le secrétaire-trésorie " un commissaire de " un notaire, dans le " toriale respective."